

Communiquer sur vos initiatives

Publié le 10 octobre 2022

Vous représentez une association et vous souhaitez communiquer sur vos initiatives ?

Vous pouvez :

- Proposer un événement à [l'agenda](#)
- Faire une demande de diffusion sur les journaux électroniques et les réseaux sociaux
- Faire une demande d'affichage

Affichage associatif

Pour toute demande d'affichage sur les panneaux de la ville, veuillez compléter le formulaire ci-dessous. Les affiches doivent être déposées au moins deux semaines avant la date de l'événement. La demande doit donc être effectuée au moins trois semaines avant la date de l'événement. À noter, l'affichage s'effectuera en fonction de la place disponible. Doivent figurer sur l'affiche : les coordonnées de l'association et le logo d'Arcueil si l'association est subventionnée par la ville.

« * » indique les champs nécessaires

Facebook

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

L'événement

Nom de l'événement*

Date de début*

JJ slash MM slash AAAA

Date de fin*

JJ slash MM slash AAAA

Horaires*

*

Adresse

Adresse postale Adresse ligne 2 Ville Code postal

Affichage

*

Lieu(x) d'affichage



- ☐ Quartier Jean Macé
- ☐ Quartier Kergomard
- ☐ Quartier Laplace
- ☐ Quartier Jules Ferry
- ☐ Quartier Barbusse
- ☐ Quartier Joliot-Curie

Affiche*

Types de fichiers acceptés : pdf, jpg, png, Taille max. des fichiers : 10 MB.

Date de dépôt de l'affiche*

JJ slash MM slash AAAA

Contact

Nom de l'association*

*

Nom

Prénom Nom

Téléphone*

E-mail*

Site internet

*

Politique de confidentialité

En cochant cette case et en soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre de ma demande indiquée dans ce formulaire. Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique autre que les finalités acceptées ci-dessus. Les données seront conservées pendant un an et elles seront supprimées automatiquement.

Les destinataires de ces données sont le pôle citoyenneté et le service de la communication de la ville d'Arcueil. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en envoyant un mail à communication@mairie-arcueil.fr. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

☐ J'accepte la politique de confidentialité.

Contact

[Référénte vie associative](#)

-

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)

- [01 46 15 08 93](#)

- [Nous écrire](#)

Documents utiles

[Guide des manifestations éco-responsables](#)

[1,13 Mo, pdf](#)
[Mo, pdf](#)

[Guide des assos 2026-2027 6,52](#)